

Le Village landais Alzheimer



Intention architecturale
du village landais Alzheimer

LE VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER PREND FORME

Le Village Alzheimer, porté par le Département des Landes à l'initiative d'Henri Emmanuelli, prend forme. Après le feu vert de l'État et l'implication des partenaires institutionnels et associatifs, l'implantation du village à Dax a été décidée, les architectes retenus et le GIP créé. Le budget prévisionnel de l'opération est de 24 M€.

Les grandes lignes du projet

Le Village landais Alzheimer est destiné à la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives de type Alzheimer et apparentées. C'est un projet original, qui vise à permettre la poursuite du mode de vie de la personne accueillie dans un environnement sécurisé. Le maintien de la vie sociale et une approche non médicamenteuse sont privilégiés. L'accompagnement proposé au sein du Village complète le dispositif landais à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les grandes étapes

- **Janvier 2016** : lancement du concours de maîtrise d'œuvre.
- **12 février 2016** : Dax est choisie pour l'implantation du Village. Ce sera rue Pascal Lafitte, sur les terrains « Darrigade », au sud-est de la ville.
- **Juin 2016** : choix de la maîtrise d'œuvre menée par un tandem d'architectes, les Danois, Nord Architects Copenhagen et les Landais, Champagnat & Grégoire.
- **Décembre 2016** : Création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) regroupant le Conseil départemental des Landes, Les communes de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax, la Communauté d'agglomération du Grand Dax, et les associations Mutualité française des Landes, France Alzheimer, France Parkinson, Générations Mouvement Landes et l'Union départementale Associations familiales des Landes.

Public accueilli

120 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées, quel que soit le stade d'évolution de la maladie, dont dix patients de moins de 60 ans et 10 en accueil temporaire.

Un village landais entièrement adapté aux patients

➤ Tous les attributs d'un village (commerces, cabinet médical, restaurant, centre culturel, jardin potager, coiffeur), une signalétique, des enseignes et la proscription de tous les éléments faisant référence à un établissement de santé ;

➤ Des espaces extérieurs conviviaux traités comme des espaces publics (places, jardins, etc.) ou privés (terrasse, jardinets, etc.) avec des cheminements adaptés à la déambulation des résidents ;

➤ 16 maisons qui s'inspirent de l'architecture traditionnelle landaise (couleurs, matériaux, essences locales) ;

➤ Une architecture bienveillante, adaptée aux personnes souffrant de troubles cognitifs avec des formes offrant une liberté de mouvement et de repérage, des couleurs attractives ou répulsives pour guider les résidents, des lumières adaptées ;

➤ Le paysage participera au repérage spatio-temporel des résidents et stimulera leurs sens, notamment par le choix des végétaux ;

➤ Une sécurisation douce : clôture utilisant les éléments architecturaux et paysagers, résidents équipés de dispositifs à technologie passive avec portiques.

Encadrement

Différents types de personnel :

- Un personnel pluridisciplinaire et polyvalent : médecins, infirmiers, assistants en soins gériatriques, psychologue, ergothérapeute, psychomotricienne, animateurs...
- Administratif (direction, comptabilité...)
- Services généraux : restauration, entretien.

Soit 120 personnes (équivalent temps plein).



Coût et tarification

➤ Construction (24 M€)
 Conseil départemental des Landes : 2 M€
 Subventions : 6,5 M€ (État, Région, Communauté d'agglomération du Grand Dax et autres)
 FCTVA : 3 M€
 Emprunt porté par le Conseil départemental des Landes : 12,5 M€

➤ Fonctionnement (6,9M € par an)
 Prix de journée résidents : 2,7 M€
 Dotation « dépendance » du Conseil départemental : 1,1 M€
 Dotation « santé » de l'ARS: 3,1 M€.

Un lieu d'innovation pour l'accompagnement

Le village Alzheimer développera un accompagnement centré sur la personne et des approches non médicamenteuses, portées par une attitude et des activités thérapeutiques permettant de préserver au mieux les capacités cognitives et pratiques des résidents.

Lieu d'innovation, les autres établissements ou services de maintien à domicile pourront trouver, soit une aide dans l'accompagnement, soit de nouveaux modèles de prise en charge. Le Village accueillera un Centre Ressources. Le centre Ressources comprendra 2 volets, l'un sur la recherche médicale qui associera les spécialistes français de la maladie d'Alzheimer, l'autre sur la formation à destination des professionnels de la santé et de la gestion médico-sociale afin de diffuser les meilleures pratiques thérapeutiques.

Gouvernance

Le Comité de pilotage sera co-animé par le Conseil départemental des Landes et l'Agence régionale de Santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Le GIP « Village landais Alzheimer » a pour objectif de mettre en commun les compétences et les moyens de l'ensemble des acteurs pour exploiter (gestion économique et financière), animer et en assurer le développement.

La Maladie d'Alzheimer

La démence, en France et presque partout dans le monde, touche entre 5 et 8% de la population âgée de plus de 65 ans (soit 47,5 millions de personnes dans le monde. source : OMS, 2015). Elle croît de manière significative avec l'âge, mais peut également toucher des sujets jeunes.

La maladie d'Alzheimer est la forme la plus commune de démence et concernerait 60 à 70% des cas.

L'espérance de vie est estimée, en moyenne, entre 8 et 10 ans après le début des symptômes.

En France, le nombre de cas de démence de type Alzheimer est estimé à 850 000. Avec 200 000 nouveaux cas chaque année, le nombre de malades devrait dépasser le million de cas en 2020 et 2 millions en 2040. Dans les Landes, le nombre de malades d'Alzheimer et maladies apparentées est estimé à 8 000 cas.

Deux types de traitement existent :

- › des traitements médicamenteux (dont l'efficacité fait aujourd'hui débat)
- › des approches non médicamenteuses faisant appel à différentes disciplines et visant à stimuler les capacités cérébrales, à aider le patient et son entourage afin d'améliorer sa qualité de vie.

Les bénévoles au cœur du village

Les bénévoles, en étant intégrés à la vie du Village, participent à son innovation thérapeutique. Complémentaires des 120 professionnels médicaux-sociaux qui seront recrutés, les bénévoles sont partie intégrale du projet en étant :

- ▶ représentés dans le Comité Consultatif du GIP, au sein du Collège des Bénévoles ;
- ▶ sensibilisés spécifiquement à la maladie d'Alzheimer ;
- ▶ associés aux professionnels avec des locaux communs (salle de pause, vestiaires) ;
- ▶ accompagnés par un animateur du Village, chargé de veiller à la bonne coordination des actions, à la gestion des planning, etc....

› village-alzheimer@landes.fr

Département des Landes
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

Contact presse
Mathilde Charon-Burnel
Tél. : 05 58 05 40 32
06 72 56 12 82
Mél. : presse@landes.fr

landes.fr

Les Landes, le Département 

